



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 087-218717809-20250625-202540-DE



2025-040

**Nombre
de Conseillers :**

**en exercice -23-
présents 17
votants 20**

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**

Le 25 juin

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2025

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, Mme DOUSSAINT

ABSENTS : Mme BESSE, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. BÉNARD

Pouvoirs : Mme BESSE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. PREUILH donne pouvoir à M. FOURNIER, Mme DA SILVA donne pouvoir à Mme LE GUEN

Monsieur Pierre CHEVALIER a été élu secrétaire de séance.

CONVENTION D'INSTALLATION, D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Madame le Maire informe l'assemblée que la communauté de communes a fait réaliser en 2023 une étude sur les possibilités d'installer sur ses biens fonciers et immobiliers des équipements EnR.

Le bureau d'études missionné a identifié 9 sites et la communauté de communes ELAN en a retenu 3 prioritaires au regard de ses besoins en approvisionnement électrique et de ses capacités d'investissement. La station d'épuration « Des moulins » sur la commune de Saint -Priest-Taurion fait partie des sites retenus.

Le projet consiste à installer une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 42kWc sur la parcelle cadastrée CM n° 160 appartenant à la commune de Saint-Priest-Taurion.

Une convention entre la commune de Saint-Priest-Taurion et la Communauté de communes ELAN est nécessaire pour fixer les modalités d'installation, d'exploitation et de maintenance d'une centrale photovoltaïque sur la parcelle communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

● **APPROUVE** le projet de convention d'installation, d'exploitation et de maintenance d'une centrale photovoltaïque,

● **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention à intervenir entre la communauté de communes ELAN et la commune de Saint-Priest-Taurion.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 01/07/2025
Qualité : MAIRE

Claudette ROSSANDER